

RENTRÉE SCOLAIRE DU 11 MAI 2020

Une réunion s'est tenue le vendredi 1^{er} mai regroupant les directrices de nos deux écoles, Monsieur le Maire, le Maire-adjoint en charge du scolaire, la directrice générale des services et la responsable du périscolaire.

Nous sommes tous bien conscients du devoir de protection sanitaire des adultes et enfants admis dans nos écoles et le prenons en compte.

La Mairie est aussi très consciente du besoin des couples dont les deux parents vont devoir reprendre le travail « en présentiel » sur leurs lieux de travail de trouver une solution pour leurs enfants.

Il a été décidé une reprise partielle des cours dans nos écoles sous les modalités suivantes :

- Le 11 mai « rentrée préparation enseignants, pas d'élèves ».
- Le 12 mai, suite « rentrée enseignants » avec accueil des élèves « hautement prioritaires déjà scolarisés à Neauphle ».
- Les 14, 15, 18 et 19 mai, accueil des élèves avec un ordre de priorité défini, maxi 10 à 12 par classe en élémentaire, maxi 5 à 10 en maternelle.
- A partir du 25 mai, le nombre d'élèves passe à 15 sous réserves de nouvelles prescriptions gouvernementales.

Concernant les services périscolaires :

- Pas d'accueil le matin de 7h30 à 8h30.
- La restauration se fera sous forme de « paniers-repas » fournis par les parents.
- Le personnel prendra en charge les enfants à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 en semaine.
- L'accueil du mercredi sera assuré exclusivement pour les enfants scolarisés de 7h30 à 18h30.

A partir du 25 mai, selon les possibilités d'accueil des effectifs supplémentaires, dans la limite de 15 enfants en élémentaire et 10 en maternelle les parents seront contactés par l'équipe enseignante.

Pour votre information, ci-joint un extrait des consignes données aux enseignants par l'Académie de Versailles confirmées lors de la réunion des directeurs qui s'est tenue le 30 avril.

Extrait de la directive de Mme Florence ALLORA, IEN de la circonscription de BEYNES, avec introduction de Monsieur l'inspecteur d'Académie Monsieur Destrés

« Nombre d'élèves par classe :

* choix académique : en appui sur la jauge choisie pour les pôles de scolarisation

***entre 5 et 10 en maternelle**

***entre 10 et 15 en élémentaire**

Les publics prioritaires :

- **À temps plein : ceux des pôles de scolarisation : enfants des personnels soignants, ASE, Ministère de l'intérieur (sur l'école de leur commune désormais).**
- **À temps plein si besoin : ceux des parents nécessaires à la reprise des écoles (enfants d'enseignants d'âge primaire, chauffeurs de bus, personnel de cantine, enfant d'AESH si nécessaire),**
- **élèves fragiles scolairement et/ou socialement,**
- **élèves en situation de handicap,**
- **autres : fratries En fonction des possibilités d'accueil et sur une organisation hebdomadaire ».**

A cette consigne, il nous est apparu nécessaire de faire ajouter dans les priorités les enfants dont les deux parents travaillent hors de leur domicile.

La Mairie a décidé d'un renfort de ses équipes d'animation par l'embauche de contractuels. Des masques, des gants, du gel et du savon liquide ont été fournis à notre personnel et aux classes. Les masques des enseignants doivent être fournis par l'État, cependant en cas de défaut de celui-ci, la Mairie s'est engagée à remplir ce besoin.

P OINT SUR LES MASQUES EN TISSU

Nous sommes dans l'attente de la livraison des 6 000 masques «tissus» promis par le Département.

Dès que nous les recevrons, une distribution sera faite automatiquement, sans demande à faire, dans toutes les boîtes à lettres à raison de 3 masques par foyer.

Ces masques sont lavables et ont une durée de vie d'un peu moins d'un mois s'ils sont utilisés tous les jours.

Si après cette distribution, vous constatez un besoin supplémentaire justifié de masques (enfants de plus de 11 ans, nombreux adultes au domicile ... ou autre), vous aurez à l'exprimer par mail et une distribution supplémentaire se fera.

Bien évidemment, cette distribution sera gratuite.

N'hésitez pas à communiquer autour de vous ces informations, notamment aux personnes âgées qui ne seraient pas abonnées à la newsletter.

D ÉCHÈTERIE

La déchèterie réouvrira le 11 mai prochain.

La CCCY met en place une organisation particulière pour permettre l'accueil d'un nombre plus important d'usagers du lundi 11 mai au samedi 16 mai elle sera ouverte tous les jours de 14h à 19h.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à aller sur leur site internet www.coeur-yvelines.fr .

